

Chapitre n°1 : l'invention de la citoyenneté dans l'antiquité (7-8 heures)

Intro :

Contextualisation :

2 frises chrono (Athènes : V- IVe, Rome : Ier s av JC ?- 212) + carte mer Egée (avec principales cités, ligues + monde Perse) + carte méditerranée (empire romain à l'apogée, IIIe s)

But : montrer que Athènes est une cité dans un monde cités grecques, que l'Empire romain est une fédération de « civitates » sous autorité de Rome.

Déf. Du concept de citoyenneté : faire partie d'une communauté et y disposer de droits et de devoirs.

Probl : Peut-il y avoir eu des similitudes entre deux formes de citoyenneté qui se sont développées dans des lieux et à des moments différents de l'histoire antique ?

Questionnement sur la contextualisation et élaboration de la problématique à faire en cours avec les élèves. Ce chapitre étant placé plutôt en début d'année, il permet de voir ou de revoir la méthodologie de l'introduction.

Intérêt du plan synthétique opérant une analyse comparative :

- mise en contraste plus évidente de la spécificité de chaque système politique
- un moyen peut-être d'éviter la lassitude de certains élèves concernant deux cours qui peuvent leur paraître (à tort) redondant.

I- Comment devient-on citoyen à Athènes et à Rome ? :

A- Une citoyenneté très fermée : la citoyenneté athénienne

- Réforme de Clisthène 508-507 (doc : carte du découpage de l'Attique), droit du sang : loi de 451 sur la filiation (extrait de Plutarque, *Vie de Périclès*)
(+serment des éphèbes ?)

B- Une citoyenneté plus ouverte : la citoyenneté sous l'empire romain

- citoyens libres-non libres.
- Parmi les libres: les patriciens et les plébéiens.
- L'empereur: le pouvoir d'un seul homme
- deux ordres: l'ordre sénatorial (cursus honorum) et l'ordre équestre.
- La citoyenneté est avant tout une dignité: des droits, des avantages (justice, échapper à la torture, avantages fiscaux...) il porte la toge.
- Pas de démocratie directe.
- Rappel : des cités avec des statuts variés (municipe, colonie romaine...)
> distingue le droit romain (tous les droits civils d'un citoyen romain, les colonies: et le droit latin (inférieur: cités vaincues)

- Une extension continue de la citoyenneté. Ex : Les tables claudiennes p 82-83 et cours p84
L'intégration au service de l'assimilation en gaule romaine (+ le mode des élites gallo-romaines, toge, *tria nomina*... doc icono + stèle).

C- Vers une citoyenneté universelle ? : L'Edit de Caracalla

- une simplification administrative et juridique (statuts précédents des cités disparaissent). Doc : extrait + critiques de Don Cassius, *Histoire romaine* ou *Histoire auguste, Vie de caracalla*.

- Il s'agit de montrer comment la citoyenneté devient un outil au service de la romanisation. Ex : une ville gallo-romaine au choix. Lugdunum, Jublains ou Aregenua (chef-lieu des Viducasses près de Caen).

II- Quels sont les droits et les devoirs du citoyen ?

	Athènes	Rome
Domaine politique	Chaque citoyen peut être élu ou tiré au sort en tant que magistrat qui peut diriger l'armée, juger, préparer les lois. Doc : schéma des institutions.	Tous les rouages du pouvoir politique sont concentrés entre les mains de l'empereur soit directement soit par le biais de son gouvernement ou de l'administration des provinces. Doc : Texte Aélius Aristide, <i>Eloge de Rome</i> ou Dion Cassius, <i>Histoire Romaine</i>
Domaine juridique	Isonomie. Doc : ?	garanties judiciaires par l'accès au droit romain privé avec extrait des <i>Actes des Apôtres</i> concernant Paul de Tarse
Domaine militaire	Ephébie. Doc : serment des éphèbes. Un devoir, chacun participe en fonction de sa fortune	Aucune obligation militaire mais seuls les citoyens romains peuvent s'engager dans la légion (rappel : moyen d'obtenir la citoyenneté pour les auxiliaires)
Domaine religieux	Exercice des rituels important pour la survie et la cohésion de la cité. Pas de séparation entre affaires politiques et religieuses, sacré et profane. Doc icono portant sur les panathénées.	Le culte impérial. Doc : ?
Domaine fiscal	Pas d'impôts (mais des liturgies). Doc : ?	Un devoir : des impôts qui pèsent sur les citoyens

2h : 1h de travail guidé en cours, tableau à finir pour le cours suivant et repris à cette occasion.

III- Les limites de la citoyenneté :

A-Des inégalités entre citoyens :

- A Athènes, quelques familles contrôlent le pouvoir politique : inégalité en fonction du critère de richesse même si *misthos*. **Doc : généalogie de Périclès**
- A Rome, de nombreuses charges civiques sont dans les faits monopolisées par certaines élites (distinction *honestiores-humiliores*). **Doc : Pyramide de l'ordre social à Rome ou Sentences du juriste romain Paul.**

B-Des exclus de la citoyenneté

- A Athènes, esclaves (extrait de Aristote, le Politique), femmes et métèques (extrait de Xénophon, les revenus). **Doc : tableau ou graphique renseignant sur leur poids respectif.**
- A Rome, même après 212, certaines catégories de population restent exclues : les *déditices*, les femmes (elles ont la citoyenneté et la transmettent à leurs enfants mais n'ont pas plus de droits politiques que leurs homologues grecques), les esclaves.

Ccl : reprise de la problématique

1-comparaison des deux citoyennetés antiques :

- Accession à la citoyenneté : à Athènes très fermées alors qu'à Rome on s'achemine progressivement vers une citoyenneté « universelle »
- démocratie directe à Athènes, un empire qui a vidé la République de sa substance démocratique (les formes existent toujours mais le citoyen n'a plus de pouvoir politique)
- Dans les 2 cas, pas de distinction entre religieux et politique : religion civique
- Dans les 2 cas, la citoyenneté apporte des avantages : des droits élargis (posséder terres, participer aux affaires de la cité) à Athènes ; des avantages spécifiques au niveau du commerce, droit de s'engager qui ouvre des perspectives d'ascension sociale par l'accès à la propriété foncière dans le cas romain...

2-comparaison possible de ces deux citoyennetés avec la citoyenneté actuelle en ouverture (ce qui permet de revenir aux objectifs généraux du programme concernant les « mondes perdus », il s'agit de faire sentir aux élèves qu'il s'agit de citoyenneté différentes et non transposables).

	Citoyenneté athénienne au Ve-IVe siècles	Citoyenneté romaine A partir de 212	Citoyenneté actuelle
Fondements de la citoyenneté	Naissance (droit du sang)	Droit du sang et droit du sol.	Nationalité (droit du sol)
exclus	Femmes, métèques, esclaves	Femmes, esclaves, étrangers à l'empire	Etrangers (droit de vote)
Rapport avec la religion	Religion civique	Religion civique, culte impérial et intégration des cultes locaux	Stricte séparation : laïcité
Territoires de la citoyenneté	Cité	Civitas	Collectivités locales (mairie, région), Etat.
Système politique	Démocratie directe	Empire	Démocratie représentative

Activité en 1/2 groupe : La démocratie athénienne vue et discutée par les citoyens

Docs possibles : Hérodote (*L'enquête*); Pièces d'Aristophane (*l'assemblée des femmes*, *les Oiseaux*), Aristote (*le Politique*)...